

Laon, le 3 février 2026,

BUDGET DE L'ÉTAT 2026 : L'ALERTE DES DÉPARTEMENTS EST ENTENDUE, L'AISNE SERA SOUTENU !

Le Projet de Loi de Finances pour l'année 2026 vient d'être définitivement adopté. « *Il était plus que temps que la France ait enfin un budget, ne serait-ce que pour continuer à faire vivre les services publics de notre pays, et pour débloquer les crédits d'investissement nécessaires à sa modernisation.* » déclare Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne.

Regrettant que le Parlement ne soit pas parvenu à trouver de consensus budgétaire au nom de l'intérêt supérieur de la France, le président, se réjouit de la **mise en œuvre d'un fonds de soutien deux fois plus élevé que celui adopté en 2024** : « *600 millions d'euros pour soulager les finances des Conseils départementaux en difficulté est une bonne nouvelle !* ».

« *La situation financière de l'Aisne, qui doit accompagner de nombreuses familles au quotidien, est à nouveau prise en compte. Nous obtiendrons en 2026 une aide exceptionnelle estimée à près de 11 millions d'euros.* »

Le président du Conseil départemental voit, dans la mise en œuvre d'un **soutien de 600 millions d'euros pour les Départements en difficulté**, l'aboutissement positif du dialogue et de la **pédagogie menée par l'Association Départements de France avec les services de l'État, et les différents Gouvernements**.

« *Le soutien exceptionnel de près de 11 millions d'euros nous évite l'asphyxie mais ne règle pas tous nos problèmes. En 2025, avec une gestion financière très active, nous sommes parvenus à maintenir l'équilibre budgétaire. En 2026, avec tous nos partenaires, il nous faudra encore faire des efforts pour passer le cap. Cette aide exceptionnelle nous aidera à équilibrer notre budget et à retrouver des marges de manœuvre en 2027. À long terme toutefois, la seule solution viable reste le changement du modèle du financement de toutes nos solidarités* » conclut Nicolas Fricoteaux.